

BACTURA DF

INSECTICIDE PHYTO DE BIOCONTRÔLE
POUR LE TRAITEMENT
DES CHENILLES PHYTOPHAGES



Présentation

Cibles : chenilles phytophages

- Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)
- Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)
- Processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*)
- Le bombyx disparate (*Lymantria dispar*)



N°AMM : 2010513

Détenteur de l'AMM : SUMITOMO CHEMICAL AGRO EUROPE SAS

Type : Granulé dispersible (WG)

Composition : *Bacillus thuringiensis kurstaki* ABTS-351

Points forts

- Effet de protection immédiat après application.
- Produit utilisable en agriculture biologique en application du Règlement (CE) 2018/848.
- Anti-chenilles généraliste pouvant couvrir la plupart des cultures spécialisées (26 usages).

Application

Dose d'application : 0.1 kg/hL

Adapter le volume d'eau en fonction du volume de végétation à protéger et/ou du matériel d'application employé.

Application au pulvérisateur

- Ajouter de l'eau propre dans la cuve du pulvérisateur aux 2 tiers.
- Mettre en route l'agitation et la maintenir pendant toute la durée de la mise en œuvre du traitement.
- Introduire la quantité nécessaire de produit dans le pulvérisateur
- Compléter le niveau d'eau et traiter en pulvérisant le feuillage à protéger.
- Traiter les parties aériennes des végétaux.

Aire à traiter en m ²	10000	5000	1000	100	50	25
Volume nécessaire de bouillie en L	1000	500	100	10	5	2,5
BACTURA DF en g	1000	500	100	10	5	2,5

Périodes d'application :

Contre la Processionnaire du pin : à partir de septembre, dès l'apparition des premières larves au début de l'automne.

Contre la Pyrale du buis : dès le mois de mars à l'apparition des premières larves au début du printemps, jusqu'à octobre en fonction des générations suivantes.

Contre la Processionnaire du chêne : de Mars à Juillet.

Contre le Bombyx disparate : de Avril à Juin.

Référence et conditionnement

Réf. D6056 : seau de 5 kg - Unité

Précautions d'utilisation

Utiliser les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux, respecter les précautions d'emploi.

Action

1. Le produit est pulvérisé sur le feuillage à protéger.
2. La chenille ingurgite le feuillage traité.
3. La larve arrête de s'alimenter rapidement.
4. Les cristaux protéiques de **BACTURA DF** sont dégradés après ingestion.
5. Ils se transforment en toxines qui perméabilisent les parois du tube digestif : celles-ci deviennent poreuses.
6. Les spores de *Bacillus* pénètrent dans l'organisme.
7. La chenille est détruite.

CYCLES BIOLOGIQUES ET PÉRIODES D'APPLICATION

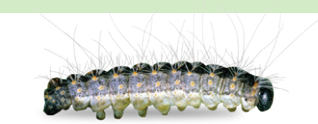
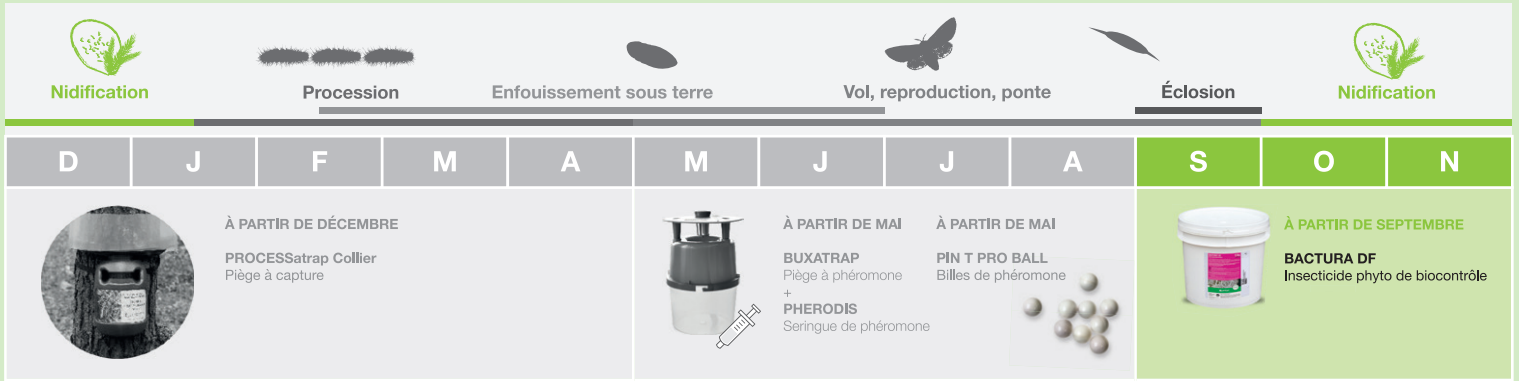
(spécifiques à chaque espèce cible)
en page 2

Périodes d'application



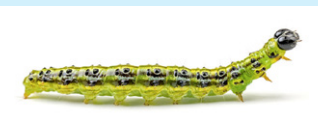
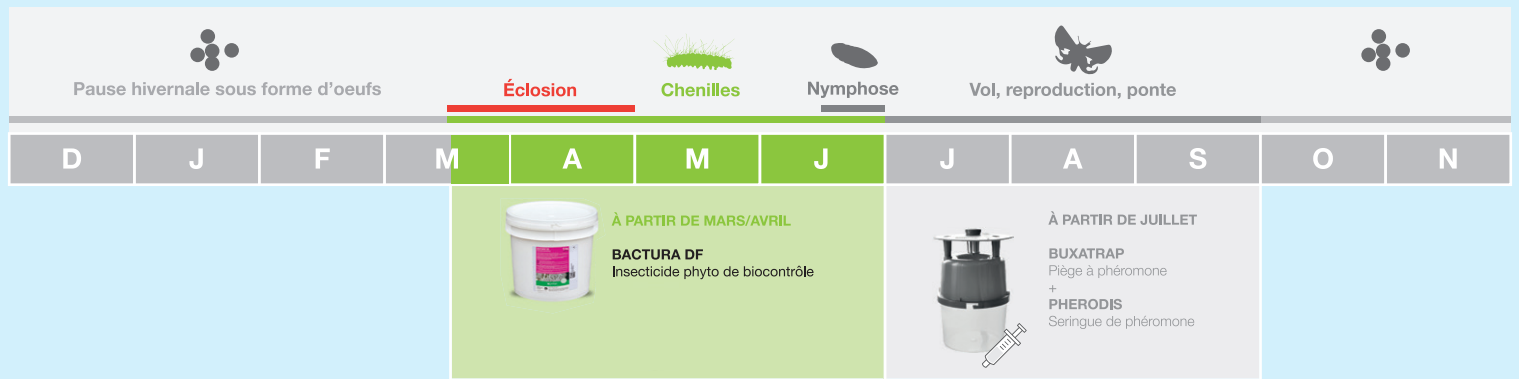
PROCESSIONNAIRE DU PIN

À partir de septembre*, dès l'apparition des premières larves au début de l'automne.



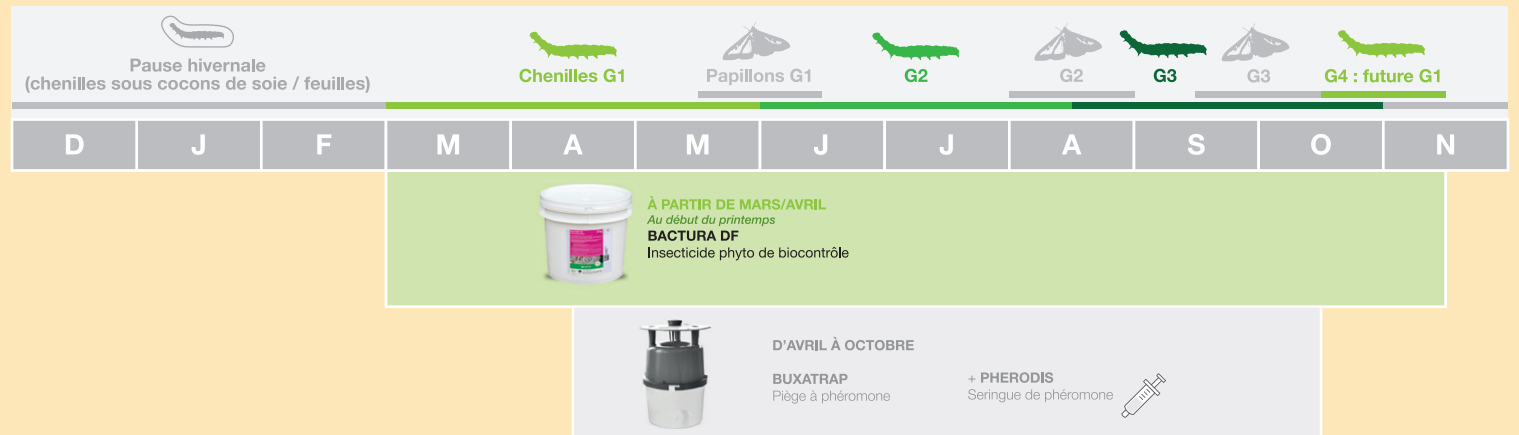
PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE

De mars à juillet*.



PYRALE DU BUIS

De mars à mai*, dès l'apparition des premières larves au début du printemps. Retraiter si apparition d'une deuxième ou troisième génération de chenilles.



*Les cycles de la processionnaire du pin, du chêne et de la pyrale du buis varient selon les régions et leur climat.